



COVID-19

**COMMUNIQUÉ DU CONSEIL ADMINISTRATIF
SEMAINE DU 2 au 8 NOVEMBRE 2020**

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Dans le contexte actuel et suite aux différentes mesures prises tant par le Conseil fédéral que par le Conseil d'Etat genevois, le Conseil administratif a pris certaines dispositions qui seront adaptées régulièrement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

A ce jour, ces dispositions sont les suivantes :

Administration communale

La réception de la Mairie et de la Police municipale sont ouvertes selon l'horaire normal.

Les services de l'administration continuent de délivrer les prestations. Il est recommandé de privilégier autant que possible les démarches depuis le site internet de la commune www.cologny.ch, par téléphone : ☎ 022.737.49.49, ou par courriel : info@cologny.ch

Le télétravail est réactivé pour les membres du personnel qui le peuvent.

Location de salle

Les locations sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Sécurité

La couverture horaire globale par le service de la police municipale est garantie.

Dans le cadre du dispositif ORCA (organisation des secours en cas de catastrophe), l'ensemble des APM peut être appelé en tout temps à agir sur l'ensemble du canton.

Manifestations & événements

Toutes les manifestations ont été annulées ou reportées.

Levée des déchets et déchetterie du chemin du Tirage 9

Les levées des encombrants et des déchets de jardins est maintenue.

La déchetterie intérieure du chemin du Tirage 9 reste ouverte au public le samedi.

Culture

Le Centre culturel du Manoir est fermé.

La bibliothèque est fermée.

Pour votre protection et celles des autres, nous vous demandons instamment de respecter les recommandations sanitaires. Nous comptons sur vous.

Le Conseil administratif